

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18445 - 72ÈME ANNÉE

Forte mobilisation au défilé unitaire de Saint-Denis

Succès de la manifestation du 14 juin contre la loi El Khomri



La manifestation organisée hier par l'Intersyndicale CGTR-FO-FSU-Solidaires-UNEF a été un succès hier avec plus de 2000 participants selon les organisateurs. Trois mois après le début du mouvement contre la loi El Khomri, la mobilisation est toujours importante.



Une partie de la délégation du PCR: Denis Irouva, Joévanny Gibraltar et Ary Yée Chong Tchi Kan, co-secrétaire général.

La date du 14 juin était une nouvelle journée de mobilisation contre le projet de loi travail proposé par le gouvernement. Ce texte vise à modifier de manière importante le Code du Travail. Si la loi El Khomri est adoptée, elle facilitera les licenciements, affaiblira les syndicats et rendra inefficace les conventions collectives. Ce sera en effet l'accord d'entreprise qui primera. Ces propositions constituent un grave retour en arrière. Elles sont donc à l'origine d'un grand mouvement social de protestation qui dure depuis trois mois. À La Réunion s'est constituée une intersyndicale regroupant la CGTR, FO, la FSU, Solidaires et l'UNEF. Elle demande le retrait du projet de loi. Le Parti communiste réunionnais soutient depuis le début la mobilisation. En effet, si les propositions de la loi El Khomri inquiète en France, elles sont encore plus graves pour La Réunion car notre île connaît un

taux de chômage proche de 30 %, ainsi qu'un dialogue social très difficile.

« Annette dehors, Hollande démission »

Le rendez-vous était donné à 9 heures au Petit Marché en bas de la rue du Maréchal Leclerc. Les jeunes de l'UNEF étaient en tête du défilé, suivait la banderole de l'Intersyndicale puis les syndicats. Une délégation du PCR conduite par Ary Yée Chong Tchi Kan, co-secrétaire général du Parti, était présente.

Après avoir remonté la principale rue commerçante de Saint-Denis et tourné en direction de la préfecture en empruntant la rue de Paris. Le cortège a fait un arrêt de plusieurs minutes devant la mairie de Saint-Denis. C'est en effet une institution dirigée par un membre du Parti so-

cialiste, le parti qui dirige le gouvernement. Des jeunes de l'UNEF et des militants de la CGTR ont voulu rencontrer des élus, mais ils ont trouvé porte close. Alors plusieurs intervenants ont pris la parole pour critiquer sévèrement la politique du gouvernement, rappelant que François Hollande n'avait pas été élu pour faire régresser les droits des travailleurs, et Gilbert Annette et les députés pour soutenir de telles mesures. Du côté de FO, le message était très clair : « Annette dehors, Hollande démission ».

Mobilisation forte et déterminée

Le défilé a ensuite repris sa route en direction de la préfecture en passant par la route nationale qui longe le Barachois. La circulation a donc été coupée pendant toute la fin de la manifestation. La mobilisation s'est conclue par les prises de parole des responsables des différentes organisations syndicales présentes. La forte participation à ce défilé unitaire a été saluée. Les syndicalistes estiment le nombre de participants à plus de 2000. Au bout de trois mois de lutte, la mobilisation est toujours bien présente et déterminée à mettre en échec le projet de loi Travail. D'autres actions sont à venir, elles se poursuivront tant que le gouvernement n'aura pas fait sien ce mot d'ordre : il faut savoir retirer un mauvais projet de loi.

M.M.



Édito

Les APE : une arme pour détruire les producteurs traditionnels

Jean-Michel Lastennet, porte-parole du Collectif 29 pour la souveraineté alimentaire dans les pays du sud et en Europe. Ce collectif regroupe douze organisations paysannes, ONG et associations de consommateurs. Il s'intéresse en particulier aux conséquences des accords de partenariat économique pour les pays africains qui renforceront leurs liens commerciaux avec l'Europe. Voici ce qu'il écrit dans une tribune parue dans le journal Ouest France du 13 juin dernier :

« Les pays africains ne pourront plus taxer la plupart des produits européens qu'ils importent, se privant ainsi de recettes budgétaires considérables, alors que leur développement requiert un renforcement des capacités d'intervention publique. Et ce que l'UE leur promet de verser en contrepartie est un mirage. Pour les seize pays d'Afrique, l'APE se traduira donc par une ouverture de leurs frontières sans nouvelles contreparties. Les risques majeurs sont le saut vers le libre-échange, sans y être vraiment préparés, et l'abandon de leur souveraineté alimentaire.

Les paysans d'Afrique de l'Ouest, qui font face aux aléas climatiques connus, représentent les deux tiers de la population. Si, aujourd'hui, ils s'organisent, se forment, mettent au point des variétés plus adaptées aux changements climatiques, ils ne sont pas encore prêts à affronter, dans un contexte de libre-échange, la concurrence des paysans européens dont la productivité est jusqu'à 1 000 fois supérieure à la leur et qui bénéficient des primes de la Pac.

Et de citer Ibrahima Coulibaly, vice-président du Roppa, un réseau de producteurs africains et d'organisations paysannes, « l'APE ne va pas créer de la croissance, mais détruire l'économie rurale et l'emploi paysan, provoquant une migration massive des campagnes vers les villes... et vers l'Europe. Ces accords confinent le rôle de l'Afrique de l'Ouest dans la fourniture de matières premières aux industries européennes, tout en offrant le marché de la région aux produits européens subventionnés... Ils vont y installer la précarité et l'instabilité ».

Dans cette application de la mondialisation libérale, les plus vulnérables risquent d'être impitoyablement éliminés. Ils seront encore plus pauvres. À La Réunion, tous les producteurs devront faire face à ce brusque changement, car ils seront directement en concurrence avec des voisins qui ont des coûts de production nettement inférieurs. Le danger ne viendra pas de paysans qui luttent pour survivre, mais de grosses sociétés qui planteront leurs chaînes de production dans des pays où les salaires sont beaucoup plus faibles qu'à La Réunion. Comment faire pour résister si ces APE sont signés ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

La CGT annonce plus d'un million de manifestants en France

Grande mobilisation à Paris

De nombreuses manifestations avaient lieu hier en France contre la loi El Khomri. À Paris, la mobilisation était encore plus importante que le 31 mars. La CGT annonce plus d'un million de manifestants sur tout le territoire.



Dans le défilé à Paris, des sénateurs du groupe Communiste Républicain et Citoyen.

Préparée de longue date, la manifestation hier à Paris contre la loi Travail a tenu ses promesses, avec une participation encore plus forte que lors du défilé du 31 mars. Plus de 500 bus de militants de la CGT venus de différentes régions de France ont convergé vers

la Place d'Italie, point de départ de la manifestation. Ils étaient donc très nombreux à s'être levés aux aurores et à faire des centaines de kilomètres pour amplifier la mobilisation dans la capitale française. Cette volonté de marquer les esprits à Paris n'a pas empêché la

tenue d'importants défilés dans d'autres villes, notamment à Marseille où les syndicats ont annoncé 140000 participants, 30000 à Toulouse ou 10000 à Lyon.

Alors que le Sénat commence à examiner le texte, l'objectif est de peser sur les députés et le gouvernement qui décideront en dernier ressort.

Comme lors des précédentes manifestations, des violences ont eu lieu en marge du défilé des syndicats. Elles ont dégénéré en affrontements entre des policiers et des groupes qui répondaient aux canons à eau par des jets de projectiles. Des vitres d'un hôpital ont d'ailleurs été brisées.

Ces actes ne manqueront pas d'être grossis et exploités par les partisans du projet de loi pour passer sous silence les légitimes revendications des travailleurs.

Car trois mois après le début du mouvement social contre la loi Travail, les grèves se sont multipliées et la mobilisation est loin de faiblir.

La CGT salue l'ampleur des manifestations contre la loi El Khomri

La manifestation du 14 juin contre la loi Travail a rencontré un grand succès, souligne la CGT. Le syndicat annonce plus d'un million de manifestants et dénonce les violences qui ont eu lieu dans plusieurs défilés dans un communiqué publié ci-après :

1.300.000 manifestants aujourd'hui dans tout le pays, plus de 4 heures avant que les derniers manifestants parisiens quittent la place d'Italie, des délégations de syndicats européens présentes en nombre, arrêt

total de la production dans certaines entreprises, des sites d'ordures ménagères bloqués, des centaines de milliers de votation pour le retrait du projet de loi recueillies aujourd'hui... Qui a parlé d'essoufflement ?

A nouveau, la CGT dénonce les violences qui ont émaillé la manifestation.

Fort de cette nouvelle mobilisation, la délégation qui rencontrera le Ministre du Travail vendredi 17 juin portera l'exigence du retrait ; les

points majeurs du blocage étant a minima les 5 articles qui constituent l'ossature du texte.

La CGT portera également nos propositions pour un code du travail du 21ème siècle, porteur de progrès social.

La balle est maintenant dans le camp du gouvernement !

Conséquence du réchauffement climatique

La hausse du niveau de la mer inquiète à Maurice

À La Réunion, la Région veut multiplier les investissements en bord de mer : un port, une ville nouvelle. Et cela sans oublier une route en mer. À Maurice, la presse tire la sonnette d'alarme sur une conséquence du changement climatique : la montée du niveau de la mer. Voici un extrait d'un article paru hier dans « l'Express ».

Maurice subit gravement les effets du réchauffement climatique. C'est ce qui découle d'un atelier de travail organisé par le ministère de l'Environnement la semaine dernière. Les côtes en particulier sont durement touchées. Il ressort que la situation pourrait empirer dans les années à venir.

L'atelier de travail qui avait pour but d'établir de nouvelles mesures

face au réchauffement climatique a fait état de chiffres alarmants. À travers le monde, le niveau de la mer monte par 3,3 millimètres par an en moyenne alors qu'à Maurice, le chiffre est de... 6,6 millimètres.

À cause de cela, les effets liés à la hausse du niveau de la mer ont été plus rapides à Maurice. En une décennie, les côtes ont reculé de dix à vingt mètres. Les zones les plus af-

fectées: La Preneuse, Mon-Choisy, Baie-du-Cap, Flic-en-Flac. Certains propriétaires de bungalow pieds dans l'eau doivent sérieusement songer à déménager, affirme une source du ministère de l'Environnement, car à certains endroits de la côte ouest, des murs ont déjà été emportés par les vagues et l'eau avance d'année en année.

Le secrétaire général de la Commission de l'océan Indien reçu à Bruxelles

Entretiens COI-Union européenne et COI-ACP

Dans le cadre de sa tournée européenne, Jean-Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, s'est entretenu hier à Bruxelles avec le Directeur Afrique du Service extérieur européen et avec le Secrétaire général du Groupe des Etats ACP. Ces entretiens ont été l'occasion de discuter des axes de coopération entre l'Union européenne et la COI dans le contexte de l'après-Cotonou, c'est-à-dire celui des futurs accords de partenariat économique.

« Dans le cadre de sa tournée européenne, Jean-Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI et co-président du Comité de Haut niveau des organisations régionales d'Afrique australe, orientale et de l'océan Indien, s'est entretenu à Bruxelles, au siège de l'Union européenne, avec Koen Vervaeke, Directeur Afrique du Service extérieur européen. L'Union européenne est, en effet, le premier partenaire de la COI, avec un engagement de plus de 100 millions d'euros dans le cadre du 11e Fonds européen de développement pour la période 2015-2020.

Cet entretien a donné lieu à un large tour d'horizon de la situation politique et économique de l'Indiano-céanie et à un examen des grands axes de la coopération entre l'Union européenne et la COI qui a été qualifiée de « très positive » par les deux parties. Les bons résultats opérationnels de la COI ont également été salués. Le Directeur Afrique de l'Union européenne a souligné « la nécessité d'approfondir la relation politique », en particulier dans sa composante stratégique et de sécurité. Il a également beaucoup insisté sur l'importance de la stabilité et de l'intégration régionales dont la COI est un élément moteur.

Concernant les Petits Etats insulaires en développement (PEID), le représentant de l'Union européenne a marqué un vif intérêt pour une rationalisation des critères permettant de constituer une liste agréée de PEID. Il a également été question de l'avenir de la coopération européenne dans le contexte de l'après-Cotonou et de la place des îles dans ce dispositif. Jean-Claude de l'Estrac a fait part à son interlocuteur de l'engagement de la COI à « contribuer à la définition de

l'après-Cotonou pour une relation renouvelée, pérenne et mutuellement satisfaisante ».

Le Secrétaire général de la COI s'est également entretenu à Bruxelles avec le Secrétaire général du Groupe des Etats ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), Patrick Gomes. Cette rencontre a permis de mesurer la volonté du groupe ACP de renforcer, pour le post-2020, le partenariat avec l'Union européenne sur la base des acquis de Cotonou et de l'unité des ACP. Ces derniers travaillent sur de nouveaux thèmes fédérateurs, notamment l'économie bleue, la promotion des PEID et le développement des Etats côtiers. Jean-Claude de l'Estrac a indiqué que la COI participera activement à la mise en œuvre de la plateforme des organisations régionales des ACP pour la négociation post-Cotonou avec l'Union européenne qui démarrera en 2018. Il a également plaidé pour une meilleure reconnaissance de la place des PEID dans ce dispositif, et dans le sillage de la déclaration commune COI-Union européenne, adoptée lors de la COP 21.»

Oté

Overshoot : dépasman ! La mor l'imanité ? Alon z'y géman !

30 mai 2016 : La Frans la fine manj son kantité poisson, èl i produi par ané. Donk si lo péi téi doi kont solman dsi son prop prodiksyon, dopi lo promyé zouin noré pi ditou poisson dann z'asyète bann fransé. Konm zot i doi manz poisson ziska 31 désanm, sa i vé dir i fo zot i kont dsi la prodiksyon lé z'ot péi.

Késtyon : alor lé z'ot péi la pankor manz z'ot kota ? Non sa i vé pa dir sa pars lo mond antyé nora fini iz son kota lo promyé zilyé. Sa i vé dir galman lo péi i manz lo poisson lé z'ot i manj pa. Sa i vé di ankor bann bato fransé i sava pèsh in pé partou, a komansé dann l'oséan indien : la prèv ? Lo kontra lo ton avèk l'il Moris k'i pé an avoir in sèl rézilta sé d'vid la mèr la zone la pèsh bann morisien... Dopi lo promyé zour moi d'zouin La Frans i manj o pyé : él i konsome pi son prodiksyon, li manj lo stok. Zot i koné sa la ap bon, kan ou i sava atak lo stok out l'antopriz.

Donk, i fo pans sèryèzman shanj nout réjime manzé : sa lé vré pou poisson, sa lé vré osi pou la vyann. Pou lo poisson i fo arête avèk la pèsh indistriyèl k'i tyé vèr é sèk é k'i vid la mèr firamézir. Pou la vyann i fo diminyé nout konsomasyon pars la tèr i gingn ar pa done anou satisfaksyon... Romark ni pé kontinyé ankor konmsa pars in pé i komans fabrik la vyann artifisyèl ! Ziska kan de moun va invant kalité la foli konmsa ? Ni pé kontinyé pars konm i di i fo in koz pou la mor-la mor l'imanité mi vé dir ! Alé ! Aloon z'y géman !

NB Lo GIEC-in l'asosyasion mondyal i okip l'anvironeman - i konsèy anou arèt manj la vyann in zour dan la somenn. In zour dan la somenn, sa la pa in bonpé sa kant mèm !

Justin

« Maryaz la pa in gatiraz mé maryaz sé in la ! » - In kozman po la rout

Sa sé lo kozman k'i di, moin mi rézèrv mon l'opinyon. In gatir, kosa i lé ? In ligatir si zot i vé ébin li amar in n'afèr in l'androi mèm é li bouz pa. Donk si i anparl lo lien lo maryaz, sa vé dirou lé atashé étouzour lo mèm manyèr. Mé si i parl in lala pa parèy : in la sé in né koulan. Tanpir k'ou i ral dési, tanpir k'i sèr aou. Si tèlman ké momandoné ou lé riskab toufé ou trangle.sé la ké ou lé pri dann la. Konm té i di Alain Peter « sé la ké moin la konpri ké moin lété pri dsi baton la kol la vi ». In gayar shanté sa, mé na poin granshoz pou oir avèk lo kozman pou la rout, amoins ké si. Ni artrouv pli d'van !